



ASSOCIATION NEUCHATELOISE
ANTENNE HANDICAP MENTAL



RAPPORT ANNUEL - ANTENNE HANDICAP MENTAL



Billet de la Présidente	3
Quelques chiffres	8
Parler d'inclusion	10
Centres aérés	12
Club de Formation Continue	14
Vie de l'Association	16
Comptes annuels 2018	20
Rapport de la fiduciaire	21
Remerciements	22
Contacts et adresses	24

Promouvoir. Défendre. Informer. Collaborer. Encourager. Susciter. Echanger. Rassembler.
Manifester. Inclure.

Ce sont ces belles et courageuses actions qui animent le quotidien de notre association et des personnes qui y sont actives depuis toujours.

Hé oui ! Depuis sa création, l'équipe d'Antenne, en premier lieu les permanents et la secrétaire, mais également les enseignants et les assistants des différents cours ainsi que les animateurs des centres aérés mettent leur énergie et un enthousiasme qui fait plaisir à voir au service d'un travail de grande qualité pour les enfants, adultes et étudiants faisant appel aux prestations d'Antenne.

Les membres du Comité, eux aussi, ont été mobilisés au cours de toutes ces années. Et en 2018, nous avons pu de manière régulière apprécier la collaboration avec le trio nouvellement formé au bureau de la rue Numa-Droz 68. Car en effet, en deux ans, l'organisation du bureau a quelque peu changé et le nouveau tiercé semble s'entendre et se compléter à merveille. C'est à souligner. Et à saluer. Simone, Laurence et Quentin, je profite de l'occasion pour vous remercier joliment pour votre présence, votre travail et votre action.

Cette année, en 2019, le Club de Formation Continue fête ses 30 ans ! Et dans une association, un anniversaire, c'est une occasion de célébrer, ça c'est sûr et c'est toujours une belle occasion de jeter un œil curieux dans le rétro, général, sur la vie de l'association. Pour se rappeler le chemin parcouru et le travail accompli. Ça rebooste, ça rajeunit ! Ça y est, c'est parti, les images défilent... et les sons aussi :

1997 : AHM offre une nouvelle prestation : les centres aérés (dont j'ai eu le plaisir d'être une des premières animatrices, et Quentin un des premiers animateurs).

2004 et 2006 : expo des œuvres réalisées lors des cours dans des lieux publics de La Chaux-de-Fonds (Heure Bleue et Temple-Allemand) : peinture, sculpture, bijoux, poterie, objets marquerie pour valoriser les compétences des personnes en situation de handicap.

2005 : création de notre site internet.

2006 : participation aux actions contre la 5ème révision LAI, entre autres à la Nuit des Exclus.

2008 : notre association est aussi visible dans le Bas du canton. Elle a un bureau à l'Hôtel des Associations.



2009 : 20 ans du Club de Formation Continue : pour l'occasion AHM fait appel à deux journalistes pour interviewer étudiants et enseignants et participer à la sortie du Journal du 20ème.

2010 : le plan stratégique neuchâtelois est en consultation et AHM y participe avec des personnes concernées. Enfin on peut y lire des termes très chers à AHM, tels qu'autodétermination, vie à domicile et projets individualisés. Belle reconnaissance pour notre association d'être contactée pour cette consultation et d'être reconnue en tant qu'un interlocuteur au niveau cantonal.

2012 : année exceptionnelle pour les centres aérés : vol en montgolfière, une démonstration et un entraînement avec l'équipe de basket UNION NEUCHATEL.

2013 : création de la commission de la formation continue.

La Haute Ecole de Travail Social de Fribourg nous mandate pour la formation des étudiants sur le thème de l'autodétermination.

2014 : notre offre de cours s'élargit : 15 Samedis découvertes prennent place dans le nouveau programme.

2016 : Journée d'échange sur la formation continue des adultes en situation de handicap qui a connu un très grand succès auprès de nos enseignants qui en redemandent.

2017 : une entité cantonale nous mandate pour une sensibilisation sur le handicap mental lors de la Journée des différences. Une nouvelle entité qui nous interpelle. AHM devient de plus en plus visible.

2018 : Merci Quentin. Grâce à toi, nous avons un site internet tout beau, tout neuf, très attractif et très convivial. Il donne envie de s'y balader.

Joli voyage dans le temps. Les sourires... les rires aussi... des enfants, des étudiants... de Patrice, de Simone, leurs coups de gueule aussi... les manifs, les heures passées dans la rue, à Berne, les nuits aussi... les expositions, les fêtes, les cours, les enseignants... les (re)découvertes, les nouveaux cours, les expériences, les essais, les succès, les échanges, le départ de Patrice, puis l'arrivée de Quentin aussi, son rire, son sourire... on attend encore de connaître ses coups de gueule.



Cette année,

après discussion et suite à deux magnifiques expériences, c'est **l'inclusion** qui a été choisie comme thème du présent rapport annuel.

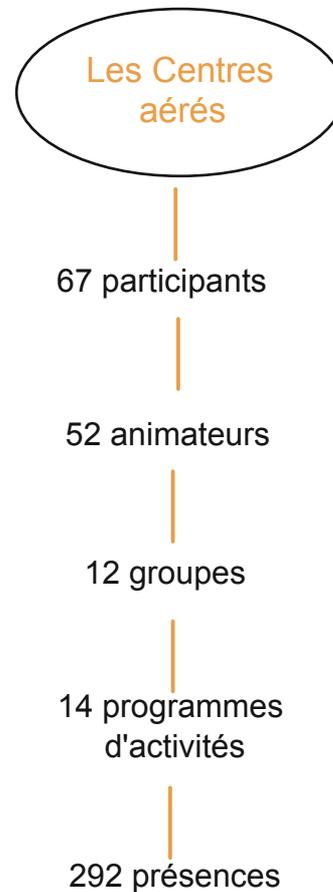
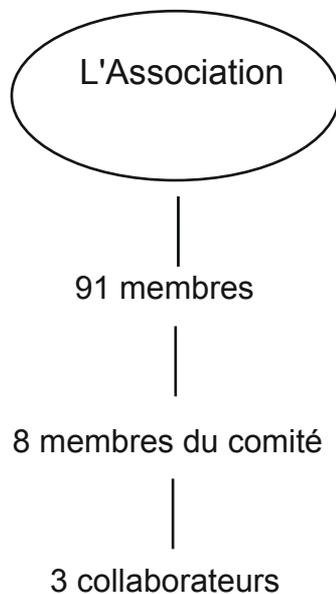
"Pour dépasser les clivages, permettre à une complicité de s'établir et à une histoire en commun de s'écrire, notre société a besoin de mots et de concepts partagés, inclusifs, en cohérence avec le droit de tous au patrimoine social, sans toutefois gommer la diversité et la spécificité des situations". - Charles Gardou, "La société inclusive, parlons-en !"

Ecrire. Les mots. Des mots. Un mot. LE mot. Oui c'est ça, trouver le bon mot. Pour chaque chose, pour chaque émotion, pour chaque concept, pour chaque situation.

On parle depuis longtemps d'intégration des personnes en situation de handicap. C'est d'ailleurs ce terme qui apparaît dans les divers textes de loi. Toutefois, depuis quelques temps, le lexique s'élargit et on entend un nouveau mot. Inclusion. Un mot qui sonne positif, naturel, (r)assembleur. L'inclusion c'est se faire accepter dans la société, avoir des échanges positifs avec ses pairs et être valorisé pour qui on est. C'est ne pas se sentir hors de la norme, c'est se sentir ordinaire. Faire des choses ordinaires. Avec des gens ordinaires.

Ainsi l'inclusion c'est créer des moments festifs et de loisirs ordinaires, des moments simples de complicité et de partage dans des lieux ordinaires... Et c'est ce qui se passera dans la salle de Ton sur Ton le 18 mai de cette année lors de la fête des 30 ans de notre Club de Formation Continue. Une fête qui sera sans aucun doute tout simplement... **EXTRAORDINAIRE !!!**

2018 en quelques chiffres ...



2018 en quelques chiffres ...

Le Club de
Formation Continue

31 cours

5 Samedis
découvertes

289 inscriptions

37 formateurs



La
Commission de la
formation continue

11 membres

2 réunions

15 évaluations
de cours

Parler d'inclusion implique parler d'égalité !

Pourtant, et à l'évidence, être présent dans une communauté ne garantit pas d'être socialement inclus. L'inclusion sociale se traduit par la réponse aux besoins et aux attentes des personnes d'une communauté dans la vie de tous les jours. A nos yeux, cela signifie pour ses membres d'être acceptés en vivant un réel sentiment d'appartenance, en occupant des rôles valorisés gratifiants, en participant à des activités en fonction des préférences personnelles. Autrement dit, l'inclusion sociale doit offrir à toute personne d'une communauté, indépendamment de son statut, de vivre des relations sociales avec d'autres personnes qu'elle choisit et avec qui elle partage des champs d'intérêts communs, voire y noue des amitiés.

Au terme de cette année, force est de constater que notre association reste constamment à l'écoute des bénéficiaires, s'efforçant de leur donner accès aux activités qu'ils préfèrent ou, du moins, qu'ils souhaitent, mettant à leur disposition de nombreuses possibilités d'apprendre, de jouer, d'établir des relations sociales avec les autres, tout particulièrement avec les personnes socialement intégrées, avec qui partager leurs désirs, leur temps et leur vie.

S'il existe bien des parcours pour l'inclusion, notre association continue à se caractériser par son souci de proposer des cours dans les lieux ordinaires de formation, d'organiser des activités lors de centres aérés avec des clubs sportifs, de participer aux ateliers des musées, etc., sans cesse attentive aux systèmes de formation et d'éducation inclusifs avec pour objectif l'inclusion dans la société en général. Malgré la persistance de bien des obstacles à l'intégration, notre association poursuit activement sa démarche en vue de la reconnaissance des compétences individuelles et du respect de la différence garants d'une valeur ajoutée non négligeable à la société.

Les activités formatrices et récréatives assurées par notre association, de même que la fréquentation mixte des mêmes lieux et des mêmes infrastructures, se révèlent particulièrement prometteuses d'une possible et véritable inclusion, grâce aux liens significatifs qu'elles permettent de nouer. Elles concrétisent sans conteste la légitimité de la reconnaissance de l'exercice des droits fondamentaux et de l'égalité des chances des personnes en situation de handicap expressément stipulée dans la législation.

Convaincus que l'inclusion sociale est un important déterminant de l'estime de soi, que l'intégration des personnes en situation de handicap est possible, nous souhaitons vivement faire prendre conscience à d'autres partenaires que cette réalité, même si elle nécessite quelques adaptations de leurs prestations, participe à cette évolution inclusive.

Nous exprimons notre sincère reconnaissance à nos partenaires et nous réjouissons de développer de futures collaborations.

Simone Juillerat Meyer
directrice



Cette année 2018 fut à nouveau couronnée de succès

pour nos centres aérés de printemps et d'automne avec l'accueil de 33 enfants en avril et 34 en octobre !

Avec comme point d'orgue les visites de la chocolaterie Camille Bloch à Courtelary, du musée de la communication à Berne et d'Aquatis à Lausanne. Les programmes offerts aux participants ont à nouveau suscité l'enthousiasme ! Nous avons pu aussi compter sur d'excellentes équipes d'animateurs et d'animatrices et une fois de plus nous tenons à les remercier pour leur engagement et leurs compétences. Pour les deux centres aérés, ce sont 52 animateurs et animatrices que nous avons engagés !

Que signifie l'inclusion lorsque nous parlons de nos centres aérés ? En tant qu'organisateur et parce que nous défendons l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, nous attachons beaucoup d'importance à ce que les activités proposées dans le cadre de nos centres aérés se déroulent dans des lieux ouverts au public. C'est-à-dire les musées, les places de jeux, les centres sportifs, etc.



Nous collaborons avec les clubs sportifs de la région, les bibliothèques et ludothèques.

Nos groupes participent régulièrement aux ateliers proposés par les musées du canton à tout un chacun.

De plus, les groupes se déplacent essentiellement en transports publics et les repas sont aussi souvent pris dans des lieux publics, ou alors les groupes se rendent ensemble dans les commerces y faire les achats pour les pique-niques.

Une autre manière pour nous de faire vivre l'inclusion lors de nos centres aérés est d'accepter quelques animateurs et animatrices qui n'ont pas nécessairement au préalable une expérience particulière avec des personnes en situation de handicap. Cela permet à chacun de vivre l'expérience de rencontrer des personnes différentes et de faire tomber durablement les appréhensions. Pour les participants, c'est l'occasion d'être accompagnés par des jeunes qui n'ont pas le regard, parfois conditionné, du professionnel.



Pour illustrer notre volonté de promouvoir l'inclusion lors de nos centres aérés, voici le témoignage de Madame Anouck Roux, gardienne principale du Musée Paysan à La Chaux-de-Fonds.

« Nous avons eu le plaisir d'accueillir une dizaine de jeunes d'Antenne Handicap au mois d'octobre 2018. Nous leur avons préparé une chasse au trésor que nous avons adaptée, mais si elle l'était pour la plupart, elle l'était moins pour d'autres ! Fort heureusement chacun a retrouvé le sourire au moment de la découverte du trésor.

Avec cette première expérience "imparfaite" mais enrichissante, nous pouvons à présent mettre tout en œuvre afin d'ajuster au mieux nos activités aux personnes en situation de handicap et serions très heureux de pouvoir à nouveau recevoir un groupe au Musée paysan et artisanal ».

Durant l'année 2018 ce ne sont pas moins de 130 étudiants

qui ont participé aux 31 cours et 5 Samedis découvertes proposés par le Club de Formation Continue. Parmi les nouveaux cours nous pouvons citer le yoga, le cours « Animaux de compagnie », la Zumba ou encore un cours de « Valorisation des déchets ».

Comment défendons-nous l'inclusion dans la société des personnes en situation de handicap dans le cadre de la formation continue ?

Lors de la conception de nos cours et de nos Samedis découvertes, nous sommes particulièrement attentifs à ce que ceux-ci soient dispensés dans des établissements publics et si possible en collaboration avec des structures ouvertes au public. Nous avons collaboré par exemple avec l'école Ton sur Ton, le Fablab de Neuchâtel, le conservatoire de musique neuchâtelois, le Laténium, Yoki-Yoga Neuchâtel ainsi que Neuchâtel Rando durant l'année 2018.



Le choix de nos cours est aussi discuté lors des commissions de la formation continue qui se tiennent 2 fois par année et dont les membres sont en grande majorité des personnes en situation de handicap. Toujours dans le but de favoriser l'inclusion, lors de nos Samedis découvertes, les déplacements se font essentiellement en transports publics.

Témoignage de Neuchâtel Rando :

« En tant qu'organiseurs de randonnées pédestres dans le canton, nous avons été approchés par l'association Antenne Handicap afin d'organiser des samedis de randonnées pour leurs étudiants. Habitué à conduire nos membres ayant les aptitudes de nous suivre sur les sentiers, nous n'avions pas encore d'expérience dans la conduite de groupes de personnes en situation de handicap. Cette nouvelle prestation nous a interpellés et nous a motivés à mettre nos connaissances et expériences à disposition de tous !

Pour la première sortie c'est moi qui suis parti le samedi 6 octobre avec comme défi intérieur : « comment vais-je m'en sortir ». Ainsi nous partions avec un groupe de neuf participants depuis les Foulets pour rejoindre La Sagne-Eglise en passant par le Mont Jacques et le Communal de La Sagne. Arrivé à destination j'ai eu la belle satisfaction et le plaisir d'avoir cheminé avec le groupe sans encombre et dans la bonne humeur. Cela aussi grâce au soutien de l'accompagnatrice Christine Henry.

Voilà une belle expérience enrichissante que nous nous réjouissons de reconduire !».

Pour Neuchâtel Rando

Henri Cosandey, président de Neuchâtel Rando et guide de la première sortie

PERMANENCE
à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel

PERMANENCE
à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel

Ecouter
Informier / renseigner
Autodétermination
Autonomie
Aider
Conseiller

Accompagner
Défendre
S'entraider
Créer et tisser des liens
Parrainage Ados-Jeunes Adultes



PARTENARIATS MANDATS

Conservatoire de musique neuchâtelois
Formation continue pour adultes

FRPA

Fédération Romande la Personne d'Abord
Gestion du contrat de prestations avec l'OFAS



PARTENARIATS MANDATS

SAHA

Service de l'accompagnement et de l'hébergement de
l'adulte

Gestion de la subvention cantonale

Animation d'un séminaire

**adressé à des personnes en situation de handicap
sur la convention relative aux droits des personnes
handicapées.**



**SE FORMER
S'INFORMER**

Cours "Temps libres et loisirs pour enfants TSA"
organisé par Autisme suisse romande

Soirées thématiques sur l'autisme
**organisées par l'association Parlons
d'autisme**



FORMER

Ecole Pierre-Coullery
"Handicap mental et besoins spécifiques"
**Echanges entre étudiants et personnes en
situation de handicap**

HETS-FR
"Autodétermination : de la théorie à la pratique"
**Animation avec nos collègues en situation
de handicap**

Pro Infirmis JU-NE
**Animation dans le cadre de la formation à la
relève et accompagnement à domicile sur le
handicap mental et l'autodétermination avec
nos collègues en situation de handicap**

COLLABORATION

insieme Neuchâtel
Cerebral Neuchâtel
ANDPA
Hôtel des Associations des
Rochettes

PARTICIPATION

Plateforme JUNORAH
Comité de Forum Handicap
Neuchâtel
Groupe de travail sur la loi
sur l'inclusion
Speed meeting du bénévolat

PROJET

Film sur la formation
continue des adultes

REALISATION

Mise en ligne de notre
nouveau site internet

Association Neuchâteloise Antenne Handicap Mental
Comptes annuels 2018

1

BILAN	Exercice 2018 CHF	Exercice 2017 CHF
Actif	111'647.28	116'834.58
Actif circulant	111'647.28	116'834.58
Caisse	177.60	500.75
La Poste 20-4777-0	53'373.88	59'194.73
CCP 14-302905-2	492.40	926.70
La Poste E-Deposito	54'171.40	54'171.40
Actifs transitoires	3'112.00	1'791.00
Cautions	320.00	250.00
PASSIF	111'647.28	116'834.58
Fonds étrangers	20'263.00	25'364.45
Passifs transitoires	6'323.35	5'024.80
Provision salaires	3'993.65	3'993.65
Provision pour activités CA	9'946.00	9'946.00
Provision don LORO-site internet	0.00	6'400.00
Fonds propres	91'384.28	91'470.13
Solde initial	91'470.13	92'057.58
Résultat de l'exercice	-85.85	-587.45
Solde final	91'384.28	91'470.13
Engagements hors bilan	31.12.2018	31.12.2017
Actif hors bilan	0.00	0.00
Passif hors bilan	0.00	0.00

Association Neuchâteloise Antenne Handicap Mental
Comptes annuels 2018

2

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Exercice 2018 CHF	Exercice 2017 CHF
Produits d'exploitation	319'993.50	333'869.25
Subventions OFAS	222'747.70	222'747.70
Indemnité OFAS gestion du contrat	5'000.00	5'000.00
Subvention Etat de Neuchâtel	45'000.00	45'000.00
Dons	5'442.80	13'210.00
Contributions membres AHM	5'342.00	5'000.00
Contributions participants CFC	25'007.00	21'451.00
Contributions participants CA	7'810.00	7'052.00
Cours, encaissements divers	3'644.00	4'410.10
Encaissements hors subventionnement	0.00	9'819.05
Produits extraordinaires	0.00	179.40

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Exercice 2018 CHF	Exercice 2017 CHF
Charges d'exploitation	326'479.35	334'056.70
Salaires	238'610.85	243'296.95
Charges sociales	29'664.05	33'787.80
Indemnités perte de gain	0.00	-5'080.10
Salaires hors subventionnement	0.00	7'080.00
Charges sociales hors subventionnement	0.00	636.45
Loyers	9'143.90	9'763.70
Frais de déplacement et formation	7'395.30	6'989.85
Honoraires	6'404.00	7'144.70
Honoraires mandataires	751.80	702.00
Assurances commerciales	499.20	499.20
Fournitures de bureau	844.95	1'426.95
Matériel de cours	7'775.30	7'296.75
Nourriture	5'991.85	6'054.05
Frais de ports, téléphone	3'630.75	3'232.40
Publicité, imprimés	3'878.15	4'382.75
Equipement	10'203.25	3'112.20
Actions spéciales	0.00	2'141.25
Frais divers	1'148.65	1'199.65
Charges financières	537.35	390.15
Résultat d'exploitation	-6'485.85	-187.45
Prélèvement provision salaire	0.00	2'746.00
Prélèvement provision CA	0.00	3'254.00
Attribution provision don LORO	0.00	-6'400.00
Dissolution provision site internet	6'400.00	0.00
Perte de l'exercice	-85.85	-587.45

**Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct
à l'Assemblée générale de l'Association Neuchâteloise
« Antenne Handicap Mental », La Chaux-de-Fonds**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Ces états financiers annuels relèvent de la responsabilité du Comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », conformément à la loi et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 9 mai 2019

FIDUCONSULT ACTA SA



L. Kelemen
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



H. Haller
Expert-réviseur agréé

Annexes : - Etats financiers (bilan, compte de profits et pertes)

Comité

Florence Panza	Présidente
A.-Catherine Frutschi Lancaster	Vice-Présidente
Christiane Kernen	Prestations pour adultes
Florence Thévenaz	Relations publiques
Marie-Claude Locatelli	Prestations pour adultes
Jacques-Olivier Raymond	Prestations pour adultes
Pierre-André Jeanrenaud	Prestations pour adultes
Edy Maurer	Prestations pour enfants et commission financière

Bureau

Simone Juillerat Meyer
Quentin Donzé
Laurence Perrenoud
Mylène Jubin

Commission de la formation continue

Bluette Baud	Sylvain Baud
Stéphanie Affolter	Sarah Riganelli
Thierry Scholl	Léa Pecorelli
Céline Richon	Yvette Leclerc
Loïc Berger	Hakim Zarguit
Janick-Mylène Pascal	

Donateurs

Nous tenons à remercier chaleureusement nos généreux donateurs qui nous ont soutenus dans la réalisation nos prestations :

Bureau de contrôle des métaux précieux
Banque Raiffeisen
Nivarox - FAR
BCN
Varo Crissier
Bergeon SA
S. Facchinetti SA



Club de Formation Continue

Amos Anais
Aubry Sylvian
Baguet Oppliger
Elisabeth
Baratelli Mikaël
Baro de Armas
Anolan
Basse Babacar
Benoît Elise
Bugnon Camille
Bürgi Bastien
Charles Nils
Chatagny David
Cripan Damien
De Marinis Antonella
De Pury Solène
Dias Fernando
Gilliéron Steve
Gomes Eteme Dilma
Goncalves Emanuel
Hämmerli Raphaël
Henry Christine
Iseli Jennifer
Jacot Cédric
Jubin Mylène
Julien Pierre

Maringe Valentine
Minelli Carola
Moine Cyrille
Moreira Rayan
Mostaert Anne-Marie
Neuenschwander Corinne
Perrenoud Estelle
Poget Yann
Poget Domitille
Roux Ian
Saucy Frédéric
Schweizer Tess
Serra Sarah
Sutterlet Pascal
Talovic Mirsada
Theurillat Michelle
Veillon May

Nos Prestataires
M.-V.Porret
HE-Arc Fablab
Conservatoire de musique
neuchâtelois
Atelier up E. Fichot
Fondation Ton sur Ton
Nordic Walking Attitude
Yoki-Yoga Neuchâtel

Centres aérés

Androutsopoulos Efi
Ansermet Justine
Bastien Jean
Benoît Elise
Bösiger Sofia
Bras Borges Jade
Bürgi Bastien
Chatagny David
Chimuna Maconda
Corpataux Laure
Cupillard Loïc
Dias Fernando
El Hajjaji Nora
Eteme Loïc
Fernandez Lisa
Figueiredo Ana
Gensollen Elodie
Gomes Eteme Dilma
Gretillat Morgane
Haldimann Léone
Humbert-Droz Laurent
Jacot Clémence
Jesus Pais Catarina

Kartal Utkucan
Kopp Noé
Kurtal Selin
Lemos Ferreira Justine
Locatelli Adeline
Mandiango Ulysse
Matamoros Flores Jorge
Meylan Zoé
Rebetez Laurie
Romy Ken
Schupisser Jade
Seferovic Aldina
Serra Sarah
Talovic Mirsada
Teixeira Mendes Carolina
Terradillos Jean-Sébastien
Toscano Luna
Wenk Sébastien
Wildhaber Lucie

Antenne Handicap Mental



La Chaux-de-Fonds
Numa-Droz 68
CP59
2301 La Chaux-de-Fonds

032 914 10 10

Neuchâtel
Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel

032 544 39 91

IBAN
CH72 0900 0000 2000 4777 0

www.antenne-handicap.com

info@antenne-handicap.com